



Communiqué de presse

Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019-dispositif d'allègement de charges pour les travailleurs saisonniers

Suppression du TO-DE : l'aveuglement continue !

Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France appelle les députés à ne pas augmenter le coût du travail saisonnier

Paris, le 23 novembre 2018 – Alors que les sénateurs sont revenus il y a quelques jours par un vote quasi unanime sur la suppression du dispositif d'allègement de charges pour les travailleurs saisonniers (dit TO-DE), la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale vient de rétablir la version précédente du texte (dégressivité dès 1,15 SMIC en 2019 et 1,10 SMIC en 2020) alors qu'elle avait elle-même tenu à l'unanimité la même position que le Sénat.

Présenté comme un point d'équilibre par le rapporteur général de la commission des Affaires sociales, son amendement¹ adopté mercredi en commission représente en réalité un recul majeur. Depuis des années, les producteurs de fruits et légumes arrivent à peine à vivre de leur travail. Par cette mesure inique, le gouvernement leur enlève encore un peu plus...sur le peu qu'ils gagnaient.

Et que dire des belles intentions communiquées il y a quelques mois au cours de la discussion sur le projet de loi EGALIM ? Le gouvernement pourra-t-il préciser aux producteurs comment faire de « l'agro-écologie » et plus de « bio » qui par définition nécessite plus de main d'œuvre avec des coûts en hausse de plus de 10% en deux ans ? Croit-il naïvement que ces coûts pourront être répercutés sur les marchés soumis à la concurrence de produits importés qui représentent déjà

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/15/amendements/1408/CIION-SOC/AS99.asp>

71% des fruits consommés en France ? Pense-t-il aussi pouvoir organiser une sortie du glyphosate en augmentant le coût de la main d'œuvre nécessaire pour réaliser du désherbage mécanique ? Selon de nombreux commentateurs, les mouvements sociaux de ces dernières semaines ont pour origine une fracture territoriale croissante ainsi que le mépris des instances représentatives intermédiaires. La suppression du TO-DE en est l'exemple parfait.

Face à cette situation, le Collectif Sauvons les fruits et légumes de France appelle les parlementaires à faire preuve de responsabilité et à porter le seuil de dégressivité du dispositif à 1,25 SMIC horaire de manière permanente. Il en va de l'avenir de nos territoires, de plusieurs centaines de milliers d'emplois et de notre capacité à continuer à nourrir les Français avec des produits issus des territoires de France.

Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France rassemble des producteurs travaillant en agriculture biologique et raisonnée. Membres de toutes les filières et de toutes les associations professionnelles, ils sont confrontés à un même problème majeur : protéger leur récolte de manière efficace et dans le respect de l'environnement. En 2007, ils ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à cette menace qui pèse sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier. Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence les organisations professionnelles ; il n'a que pour but de les compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité.

Contact

contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr

Tél. : 07 66 50 87 39